

**La Seine:**  
une nouvelle voie  
pour le vélo!



**Jeudi 23 mai**  
à Melun (77)

*Quelque part au bord de la Seine, 18 juin 2019*

Madame, Monsieur,

Vous avez eu l'occasion de participer à la journée d'échanges le 23 mai 2019 à Melun (77) autour du thème "La Seine, une nouvelle voie pour le vélo".

Au nom du collectif d'associations cyclistes qui a organisé bénévolement cette rencontre, nous tenions à vous remercier vivement pour votre présence à ce rendez-vous inédit.

Le succès de cette journée a été lié à une assistance nombreuse puisque durant cette journée **près de 120 personnes ont suivi les quatre tables-rondes** qui ont réuni des acteurs de haut niveau. Nous avons été ravis de ces éclairages et de ces témoignages qui traduisent le vif intérêt suscité par cette initiative du monde associatif.

La diversité des intervenants et la qualité de leurs contributions à ce débat ont permis d'évidence de **faire émerger l'enjeu d'une vallée de Seine à vélo**, support d'un itinéraire cyclable majeur au sein du Schéma national vélo en cours de révision.

Et si vous n'avez pu malheureusement venir à cette rencontre, découvrez ci-dessous les principaux enseignements de la journée.



*Retour en quelques images*

*Retrouvez notre reportage photo par ce lien : [Colloque La Seine nouvelle voie pour le vélo Melun 05-19](#)*

*Une synthèse de la rencontre est en cours de préparation ; elle vous sera livrée dans l'été, accompagnée de la possibilité de retrouver les supports de présentation des intervenants.*

*Table-ronde n° 3 (photo : Cécile N. CycloTransEurope)*

**Une première journée d'échanges qui a suscité l'intérêt des acteurs**

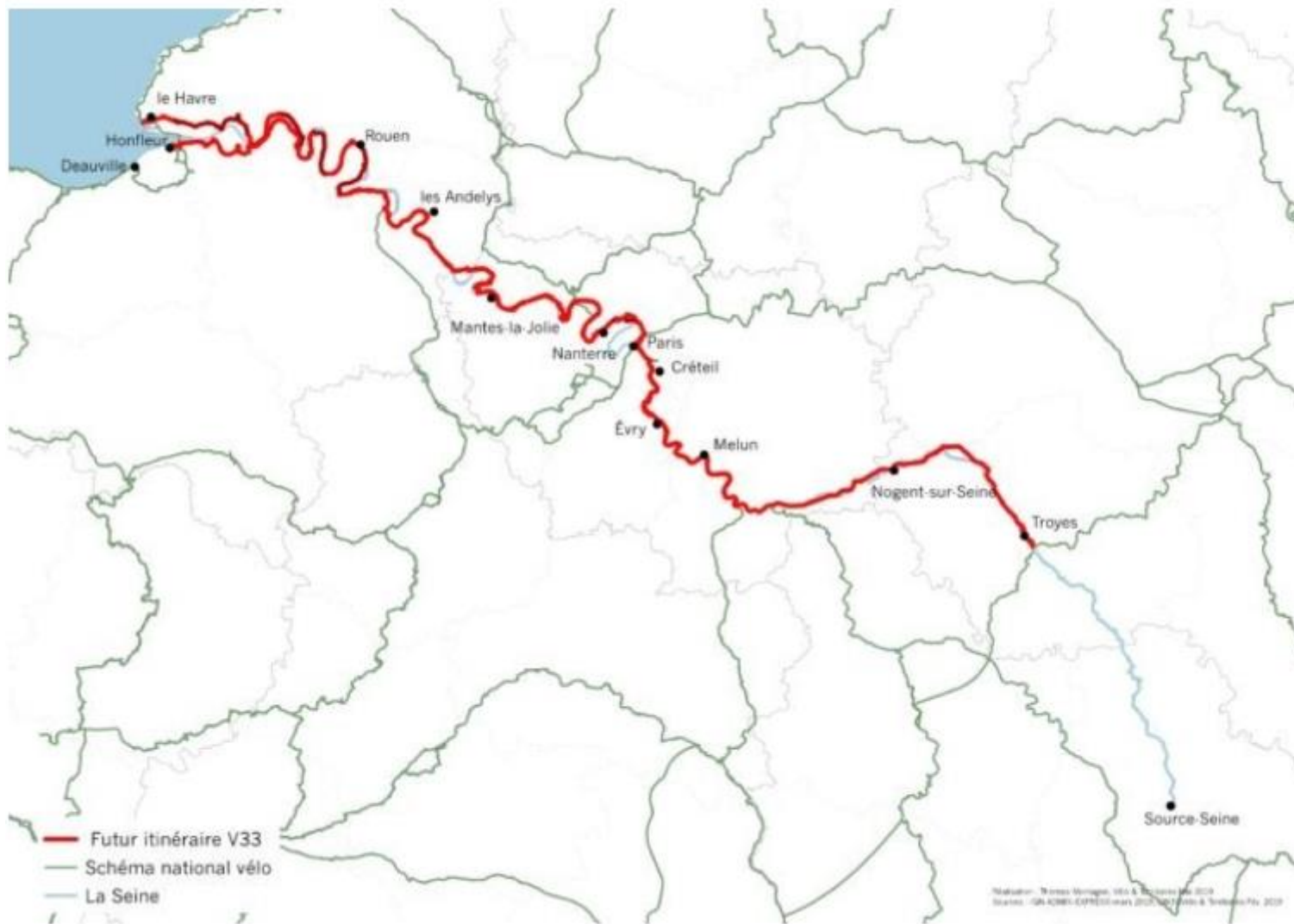
S'il est difficile de restituer à ce stade toutes les prises de parole durant cette journée, on peut toutefois citer les propos de quelques intervenants, tels ceux de **Christophe Perdereau**, directeur général adjoint au conseil départemental de l'Eure : *"Nous avons tout intérêt à ce que l'amont rejoigne l'aval, et vice et versa. Une structuration sur le même modèle (que celui de "La Seine à vélo, de Paris à la mer") pourrait être envisagée avec une fusion, à terme, lorsque l'itinéraire en amont aura avancé."*

Les acteurs ont tous confirmé **l'enjeu d'une véloroute sur cette Seine amont** pour offrir un aménagement à destination des habitants, pour un usage de mobilité ou de loisirs et de valorisation des territoires ruraux comme urbains. Dans la traversée de l'agglomération parisienne, la véloroute peut justement bénéficier de l'opportunité d'être couplée, entre Paris et le Loing, avec La Scandibérique (EuroVelo 3), comme l'a souligné **Louis Vogel**, maire de Melun, qui a introduit la journée : *"L'EuroVelo 3 est une porte d'entrée chez nous depuis la Norvège et l'Espagne. Nous sommes au cœur de ce dispositif. Il faut faire des efforts pour accélérer le processus et aller plus vite ».*

**Des représentants du territoire du Nogentais, de l'agglomération troyenne et du département de l'Aube** (Mme Raphaële Lanthiez, vice-présidente du PETR Seine en Plaine champenoise, M. José Goncalves, conseiller communautaire de Troyes Champagne Métropole, et M. Gérard Ancelin, vice-président du conseil départemental de l'Aube) **ont confirmé leur attente pour une "Seine à vélo augmentée"**, avec de réelles opportunités de passage en site propre de l'itinéraire.

Dans le cas de l'Aube, une très grande proportion de l'itinéraire est déjà réalisée sous forme de voies vertes qui relient et traversent Troyes ; dans la Bassée, c'est une opportunité qui se profile à moyen terme, avec le projet de grand gabarit de Bray à Nogent-sur-Seine, porté par Voies navigables de France.

Cet aménagement pourrait permettre la valorisation des chemins de halage du **canal de Beaulieu** avec un usage fluvestre. L'élu de la communauté de communes de la Bassée-Montois a indiqué à ce titre que *"les études sont en cours de lancement et (que), d'ici 5 ans, les aménagements pourraient être réalisés"*, échéance qui reste raisonnable à l'échelle des enjeux.





*Futur itinéraire V33 et Seine à Vélo (source : A. Daudibon, Vélo & Territoires)*

## **La vallée de Seine à vélo : une dynamique qui ne demande qu'à être poursuivie**

L'attente révélée et partagée entre acteurs, institutions comme associations, autour de l'émergence de ce grand itinéraire a permis d'initier une dynamique que le collectif associatif compte poursuivre en mobilisant les partenaires potentiels.

Lors de sa conclusion, **Nicolas Méary**, vice-président du conseil départemental de l'Essonne a confirmé : *"Nous avons un axe à nous réapproprier : ce fleuve, qui nous structure et avec le vélo, ce mode de déplacement d'avenir. **Nous sommes au début d'un projet vaste**", en ajoutant "Personne ne pourra avancer seul : il nous faudra une mobilisation collective, entre collectivités, associations et citoyens."*

A ce propos, nous sommes ravis de voir que de nombreux acteurs pressentis ont d'ores et déjà adhéré à cette démarche de réflexion autour d'une véloroute de la Seine amont, en signant le jour même **la manifestation d'intérêt** que nous leur avons soumise. Si votre organisation souhaite rejoindre ce mouvement, il est bien entendu toujours temps de rejoindre ces premiers signataires.

**Outre une couverture presse ciblée** (médias en Seine-et-Marne et Aube : La République de Seine-et-Marne, L'Est éclair, Libération Champagne) témoignant de la vive attente suscitée sur le cours de la Seine amont, **d'intéressantes mises en perspective ont été publiées en ligne**. Le blog "Isabelle et le vélo" donne un bel aperçu des échanges tandis qu'Agathe Daudibon de Vélo & Territoires, évoque l'opportunité de la révision du schéma national vélo sur le site de cet organisme fédérant des collectivités qui œuvrent pour le vélo.

Dans cet article, l'enjeu de voir de l'inscription de l'itinéraire de la vallée de Seine, avec **une refonte des numérotations des parcours**, y est particulièrement bien détaillé, avec l'hypothèse d'appliquer la numérotation **V33 de Troyes jusqu'à l'estuaire**.

Cette disposition permettrait d'unifier Seine aval et Seine amont et de raccorder cet itinéraire au réseau national avec les nombreux axes cyclables du Grand Est. Il reste toutefois la question du tronçon entre Troyes et la source de la Seine qu'il conviendrait de faire émerger, alors même que l'attente locale dans le Châtillonnais est manifeste, en relation avec la création imminente du **parc national des Forêts de Champagne et de Bourgogne**.



**En conclusion**, provisoire, à cette journée, le collectif inter-associatif a l'assurance que **ce rendez-vous inédit doit être reconduit** pour faire état des futures avancées d'un tel projet qui nécessite la mobilisation de nombreux acteurs. Sans pour autant s'avancer sur une date, il est probable qu'en 2020 ou 2021, à la faveur de l'inauguration du parcours le long de la Seine aval de "La Seine à vélo", une nouvelle rencontre sera d'actualité pour accompagner la dynamique insufflée par nos associations d'usagers.